

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Date : 31 octobre 2025

Objet : Demande de proposition pour une étude de marché pour le projet McGovern-Dole « Diàna nu kéubi (La nourriture construit l'écolier) » au Bénin

Type d'étude : Etude de marché annuel

Q&R : 10 novembre 2025 à 17 h 00 du bénin

Numéro de l'appel d'offres : RFP-2025-1130-001

Date limite de l'offre : 15 novembre 2025 à 17h00 du Bénin

Counterpart International (ci-après « Counterpart ») sollicite des propositions pour le recrutement d'un cabinet de conseil spécialisé ou un économiste (consultant indépendant), tel que décrit dans la présente demande de propositions (DP). Ces services sont requis dans le cadre **du projet** Diàna nu kéubi (**L'alimentation façonne l'écolier**) au Bénin, un **projet international de cantine scolaire surnommer, " Programme international McGovern-Dole pour l'alimentation scolaire et la nutrition infantile"** au Bénin financé par le ministère américain de l'Agriculture (ci-après « USDA »).

Les entreprises ou les économistes de marché individuels (ci-après dénommés « soumissionnaires ») sont invités à soumettre des offres (ci-après dénommées « soumissions ») pour les services décrits dans les calendriers d'approvisionnement ci-joints ne sont pas obligés d'y donner suite. Chaque soumissionnaire doit assumer tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de sa proposition. Counterpart ne serait en aucun cas responsable de ces coûts, quel que soit la conduite ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Cet appel d'offres comprend les sections suivantes :

- I. Instructions aux soumissionnaires
- II. Spécifications techniques

Toute correspondance et/ou demande de renseignements concernant le présent appel d'offres doit être adressée conformément à la section I, clause 10, Clarifications. Les Instructions aux soumissionnaires (section I) ne font pas partie de l'offre ni de l'attribution éventuelle du marché. Elles ont pour but d'aider les soumissionnaires dans la préparation de leurs offres. Aux fins de l'interprétation de la section I, sauf indication contraire, le nombre de jours indiqué dans le présent document correspond à des jours calendaires consécutifs. La soumission des offres doit être effectuée conformément à la section I, clause 11, Soumission des offres.

Contenu

DEMANDE DE PROPOSITIONS	1
SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	3
1. Présentation	3
2. Admissibilité	3
3. Préparation des propositions	3
4. Contenu des propositions	3
Un. Proposition technique (maximum 15 pages) :	4
La proposition technique sera soumise sous la forme d'un seul fichier Microsoft Word et doit inclure les documents suivants :	4
Je. CV du personnel suivant :	4
un. Analyste de marché principal	4
b. Analyste Associé	4
Les CV doivent démontrer que le personnel proposé possède les qualifications minimales décrites à l'article 7, Structure du personnel, de la Section II, Spécifications techniques.	4
Ii. Méthodologie proposée et structure d'étude de marché, l'initiateur doit fournir une description détaillée de l'approche technique proposée, y compris :	4
un. Méthode d'échantillonnage proposée	4
b. Proposition de conception d'étude de marché avec une description détaillée des outils à utiliser	4
c. Composition et structure de l'équipe	4
d. Méthode(s) et outils de contrôle de la qualité	4
Iii. Diagramme de Gantt avec une chronologie détaillée des activités en semaines avec le nombre de jours proposé pour chaque étape de l'étude de marché. Il est important de noter que l'étude de marché ne doit pas dépasser deux mois entre la signature du contrat et la soumission du rapport final à l'USDA.	4
B. Proposition de coût : La proposition de coût doit être soumise en format Microsoft Excel, déverrouillée et avec toutes les formules intactes, et doit inclure :	4
5. Format et signature de la proposition	5
6. Période de validité de la proposition	5
7. Date limite et propositions tardives	5
8. Clarification du dossier d'appel d'offres	5
9. Soumission des offres	6
10. Modification du dossier d'appel d'offres	6
11. Modification des propositions	6
12. Critères d'attribution et d'évaluation	6
13. Droit de l'Autre partie d'accepter toute offre et de rejeter tout ou partie des propositions	6
14. Notification de la sentence	7
15. Acceptation de la politique de confidentialité et des conditions générales.	7
SECTION II : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
Arrière-plan	8
Objectif de la mission	8
Portée des travaux	9
Méthodologie et approche	11
Produits livrables et calendrier	12
Composition et qualifications de l'équipe	14
Normes éthiques et protection des données	15
Rapports et coordination	15
Calendrier de paiement	16
Conditions de paiement	16

SECTION I: INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Présentation

- 1.1 **Demande de propositions (DP) No. RFP-2025-1130-001** du **31 octobre 2025** : Counterpart, agissant dans le cadre de son *projet* Diàna nu kéubi (**L'alimentation construit l'écolier**), lance par la présente un appel d'offres pour la **prestation des services** décrits à la section II (Spécifications techniques).

2. Admissibilité

- 2.1 Un soumissionnaire sera considéré comme inadmissible s'il a été suspendu, radié ou autrement jugé inadmissible, comme il est indiqué sur (1) la « Liste des parties exclues des programmes fédéraux non liés à l'approvisionnement » et/ou (2) les « Listes consolidées des ressortissants désignés ».

3. Préparation des propositions

- 3.1 On s'attend à ce que les soumissionnaires examinent de près les spécifications et toutes les instructions contenues dans la présente DP. Le défaut de le faire se fait aux risques du soumissionnaire.
- 3.2 Les propositions préparées par le soumissionnaire et toute la correspondance liée à l'offre et échangée entre le soumissionnaire et counterpart doivent être rédigées en anglais.

4. Contenu des propositions

- 4.1 Les offres soumises doivent comprendre les documents suivants :

Proposition technique

- A. Proposition technique
- B. Proposition de coûts
- C. Références

A. Proposition technique (maximum 15 pages):

La proposition technique sera soumise sous la forme d'un seul fichier Microsoft Word et doit inclure les documents suivants :

- i. **CV du personnel suivant :**
 - a. Analyste de marché principal
 - b. Analyste Associé

Les CV doivent démontrer que le personnel proposé possède les qualifications minimales décrites à l'article 7, Structure du personnel, de la Section II, Spécifications techniques.

- ii. **Méthodologie proposée et structure d'étude de marché :** le soumissionnaire doit fournir une description détaillée de l'approche technique proposée, y compris :
 - a. Méthode d'échantillonnage proposée
 - b. Proposition de conception d'étude de marché avec une description détaillée des outils à utiliser
 - c. Composition et structure de l'équipe
 - d. Méthode(s) et outils de contrôle de la qualité
- iii. **Diagramme de Gantt** avec une chronologie détaillée des activités en semaines avec le nombre de jours proposé pour chaque étape de l'étude de marché. Il est important de noter que l'étude de marché ne doit pas dépasser deux mois entre la signature du contrat et la soumission du rapport final à l'USDA.

B. Proposition de coût : La proposition de coût doit être soumise en format Microsoft Excel, déverrouillée et avec toutes les formules intactes, et doit inclure :

- a. Une ventilation détaillée des coûts (poste) et (2) le prix total des services offerts en réponse à cet appel d'offres.
- b. Coût unitaire USD pour chaque livraison, description de l'article, quantité et coût total.
- c. Une confirmation que **counterpart prévoit de conclure un Contrat à Prix Fixe Ferme (CPFF)** à la suite du présent appel d'offres.
- d. Une déclaration confirmant que **le budget total proposé** ne devrait pas dépasser **20 000 USD**.
- e. Tous les frais logistiques, y compris le transport, l'hébergement, les indemnités journalières et autres dépenses connexes, doivent être intégrés au budget de l'offrant, car Counterpart **ne remboursera ni n'assumera directement ces coûts en aucune circonstance**.

C. Références (maximum 1 page):

Le soumissionnaire doit fournir **trois (3) références professionnelles** en format Microsoft Word ou PDF provenant d'organisations pour lesquelles des services similaires ont été fournis au cours des cinq (5) dernières années. *Chaque entrée de référence doit inclure :*

- Nom et titre de la personne de contact
- Organisation
- Adresse courriel
- Numéro de téléphone
- Brève description du type de services fournis

Counterpart contactera directement les références énumérées et n'acceptera pas de copies de lettre de recommandation ou de certification d'un tiers au lieu de références vérifiables.

5. Format et signature de la proposition

Le soumissionnaire doit préparer une proposition complète composée de trois parties distinctes : 1) Proposition technique, 2) Proposition de coûts, 3) Références. Chaque partie doit inclure toutes les sections et informations requises, comme indiqué à l'article 4, Contenu de la proposition de la présente DP. La proposition doit être signée et datée par une personne dûment autorisée à représenter le soumissionnaire et à l'engager à respecter les termes de la proposition. Les propositions non signées peuvent être considérées comme non conformes et rejetées sans autre examen.

6. Période de validité de la proposition

Les offres restent valables jusqu'au **15 janvier 2025**, soit soixante (60) jours après la date limite de soumission. Une proposition valable pour une période plus courte est rejetée comme non recevable.

7. Date limite et propositions tardives

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que son offre est reçue par counterpart au plus tard à la date limite de l'offre. **15 novembre 2025**. Les soumissions électroniques sont requises. Les offres envoyées par télécopieur ou en main propre ne seront pas acceptées.

Toute offre reçue après la date limite de soumission sera rejetée, sauf si counterpart estime qu'il est dans son intérêt de l'accepter et de l'évaluer. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que leurs offres sont reçues conformément aux instructions énoncées dans le présent document.

8. Clarification du dossier d'appel d'offres

Des éclaircissements sur cette demande de propositions peuvent être demandés par écrit au plus tard le 10 novembre 2025 à **17h00 du bénin**. La personne ressource pour demander des éclaircissements est la suivante :

Fatmata Kamara Mansaray
Gestionnaire de programme, Programmes
mgd.benin@counterpart.org

9. Soumission des offres

Seules les soumissions électroniques seront acceptées. Toutes les soumissions avec devis technique et de prix doivent être soumises au plus tard **le 15 novembre 2025 à 17 heures du Bénin** à Fatmata Kamara Mansaray, gestionnaire de programme à l'adresse: mgd.benin@counterpart.org

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission est bien transmise et reçue. Il est recommandé que la taille des courriers, pièces jointes comprises, ne dépasse pas 10 Mo.

Toutes les questions relatives à cet appel d'offres doivent être soumises au plus tard **le 10 novembre 2025 à 17h00 du Bénin**. Les réponses à toutes les questions reçues seront livrées dans les deux (2) jours ouvrables à l'adresse électronique par laquelle counterpart a reçu les questions.

10. Modification du dossier d'appel d'offres

Counterpart peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier le dossier d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents d'appel d'offres seront avisés de la modification par courriel électronique, et ces modifications les lieront.

11. Modification des propositions

Tout soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après l'avoir remise à counterpart, à condition que la demande de retrait, de modification ou de correction, accompagnée de tous les détails de cette modification ou correction, soit reçue par counterpart au point de contact indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des offres. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des éclaircissements sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de sa soumission ou à apporter toute autre modification importante après la date limite, à moins que la DP n'ait été modifiée ou que la date limite n'ait été reportée. Les éclaircissements qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptés.

12. Critères d'attribution et d'évaluation

Sous réserve des conditions d'admissibilité énoncées dans la présente DP, Counterpart attribuera le marché au soumissionnaire, le cas échéant, dont la proposition est jugée acceptable et qui offre le meilleur rapport qualité-prix selon les critères d'évaluation énoncés à la Section II, Spécifications techniques, Article 9, Critères d'évaluation. Pour qu'une proposition soit jugée acceptable, elle doit être conforme à toutes les conditions de la présente DP sans modification substantielle. De plus, le soumissionnaire retenu doit être jugé responsable. Un soumissionnaire responsable est un soumissionnaire qui possède l'expertise technique, la capacité de gestion, la capacité de charge de travail et les ressources financières nécessaires pour effectuer le travail. Counterpart peut, à sa discrétion, rejeter toutes les propositions.

13. Droit de Counterpart d'accepter toute offre et de rejeter tout ou partie des propositions

Counterpart rejettera toute proposition non conforme. en outre, Counterpart se réserve le droit de rejeter la proposition de tout Soumissionnaire si, selon son jugement, le soumissionnaire n'est pas pleinement qualifié pour fournir les services, ou de rejeter toutes les propositions.

14. Notification d'attribution

Avant l'expiration de la période de validité de l'offre, Counterpart informera par écrit le soumissionnaire retenu que son offre a été acceptée. Dès que le soumissionnaire retenu accuse réception de l'avis d'attribution, counterpart informera rapidement chaque soumissionnaire non retenu que sa soumission a été rejetée. Si, après la notification de l'attribution, un soumissionnaire souhaite s'assurer des raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue, il doit adresser sa demande par écrit à Counterpart.

15. Acceptation de la politique de confidentialité et des conditions générales.

En soumettant une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou la personne consent aux conditions générales de la politique de confidentialité (<https://www.counterpart.org/terms-and-conditions/>) de Counterpart et autorise Counterpart International à traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution et aux fins identifiées dans le présent document de sollicitation et conformément aux obligations légales de Counterpart en vertu de la Lois des États-Unis et de l'Union européenne, réglementations en matière de protection des données et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/l'individu peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org. En cas de retrait du consentement, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de refuser la proposition de l'entreprise/de l'individu.

SECTION II : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Arrière-plan

Counterpart International a lancé le projet Diàna nu kéubi (L'alimentation façonne l'écolier) au Bénin dans le cadre du programme international McGovern-Dole Food for Education and Child Nutrition (Alimentation pour l'éducation et la nutrition infantile) de l'USDA (ministère américain de l'Agriculture (Début : 23 septembre 2025 ; Fin : 30 septembre 2031). Ce projet met en place un modèle d'alimentation scolaire aligné sur les politiques gouvernementales du Bénin dans 273 écoles primaires du département de l'Alibori (Banikoara) et du Borgou (Bembèrèkè, Nikki, Sinendé, N'Dali, Parakou, Tchaourou, soutien ANAN support), renforçant ainsi les résultats en matière d'alphabétisation, de santé et de nutrition tout en accélérant la transition vers la gestion du PNASI.

Objectifs

- Améliorez les taux de scolarisation, l'assiduité, l'attention et de rendement grâce à des repas nutritifs quotidiens et à des rations à emporter à domicile basées sur l'assiduité.
- Renforcer l'alphabétisation grâce à la formation des enseignants et des administrateurs et la fourniture de matériel pédagogique et didactique.
- Réduire les absences pour des raisons de santé et promouvoir la nutrition, l'hygiène et l'eau, l'assainissement et l'hygiène grâce à un soutien aux infrastructures et au renforcement des capacités.
- Aider le Gouvernement du Bénin (au niveau national, infranational, local) à prendre en charge et à maintenir l'alimentation scolaire dans le cadre du PNASI (procédures, formation, financement et engagement communautaire).

Approche axée sur les produits de base

- Les produits donnés par les États-Unis (par exemple, le riz enrichi, l'huile végétale enrichie, les pois cassés jaunes) constituent la ration de base.
- L'approvisionnement local/régional complète les menus avec du maïs décortiqué, du niébé et des tubercules de saison (manioc/igname).

Dans

les 120 jours suivant l'attribution du marché, le projet doit réaliser une étude de marché analysant les impacts économiques et commerciaux des produits donnés par les États-Unis et des produits locaux et Régionaux, afin d'orienter le plan d'approvisionnement annuel et d'éviter les distorsions du marché ; cette étude doit être mise à jour annuelle par la suite.

Période d'exécution prévue pour cette mission : 20 novembre 2025–21 février 2026 (3 mois).

Objectif de la mission

L'objectif principal de l'étude de marché est de fournir une analyse fondée sur des données probantes pour s'assurer que l'approvisionnement, la distribution et l'utilisation des produits **donnés par les États-Unis et achetés localement ou régionalement** dans le cadre du projet *Diàna nu kéubi* sont **économiquement viables, durables et ne faussent pas** les marchés locaux et régionaux.

Plus précisément, l'étude permettra de :

- Évaluer l'impact économique et commercial des produits donnés par les États-Unis et des produits locaux sur les marchés nationaux et infranationaux du Bénin, y compris les effets potentiels sur l'offre, la demande et les prix.
- Évaluer la capacité du marché et le potentiel d'approvisionnement afin d'atteindre les objectifs d'approvisionnement annuels et cumulatifs pour les principaux produits de base (maïs, niébé, manioc et igname).
- Évaluer les implications économiques dans le pays d'origine pour les produits d'origine régionale (à l'exception des États-Unis) s'ils diffèrent du Bénin.

Confirmer que les produits donnés par les États-Unis et achetés localement ne provoqueront pas de distorsion du marché, d'inflation des prix ou de dissuasion de la participation du secteur privé.

- Analyser les tendances historiques et saisonnières de la production et des prix (sur au moins cinq ans) afin d'anticiper la volatilité, les pénuries et les risques liés à l'approvisionnement.
- Cartographier la chaîne de valeur et les principaux acteurs du marché, notamment les producteurs, les commerçants, les transformateurs et les transporteurs, afin d'identifier les contraintes et les opportunités de renforcement des chaînes d'approvisionnement locales.
- Recommander des mesures concrètes pour guider le plan d'approvisionnement annuel du projet, y compris le calendrier d'approvisionnement, la diversification des fournisseurs et les stratégies d'atténuation des risques.
- Identifier les facteurs favorables ou contraignants en matière de politiques, infrastructurels et financier qui influencent la réactivité et la durabilité du marché.

Portée des travaux

L'entreprise ou le consultant sélectionné concevra et mettra en œuvre une étude de marché complète afin d'analyser les implications économiques et commerciales des produits donnés par les États-Unis et achetés localement ou régionalement (LRP) utilisés dans le cadre du *projet Diànu nu kéubi (l'alimentation façonne l'écolier)*. L'étude fournira des données probantes pour guider la planification annuelle des achats de Counterpart, garantir la neutralité du marché et renforcer les systèmes de marché locaux qui soutiennent l'alimentation scolaire durable.

Tâche 1: Création et développement de la méthodologie

- Élaborer un rapport initial détaillant la méthodologie, la stratégie d'échantillonnage, les outils de collecte de données, le cadre analytique et le calendrier.
- Définir un cadre analytique spécifique à chaque produit couvrant le maïs, le niébé, le manioc et l'igname, ainsi que les produits donnés par les États-Unis (riz enrichi, huile végétale, pois cassés jaunes).
- Identifier les principaux marchés et sites de collecte de données, en assurant une représentation nationale et infranationale.
- Intégrer des considérations transversales telles que le genre, la saisonnalité et les liens commerciaux régionaux.
- Présenter la méthodologie à counterpart et à l'USDA pour examen et approbation avant la mise en œuvre sur le terrain.

Tâche 2: Examen documentaire et analyse des données secondaires

- Effectuer un examen documentaire complet des études pertinentes, y compris les rapports du gouvernement du Bénin (MAEP, INSAE, ANAN), DE LA FAO, DU PAM, DES FAS et des services statistiques nationaux.
- Compiler des données historiques (minimum de cinq ans) sur la production, les prix, les importations/exportations et les tendances de consommation des produits ciblés.
- Examiner les politiques commerciales, les tarifs et les régimes de subventions qui influencent les flux de produits locaux et régionaux.
- Identifier les programmes antérieurs ou en cours qui ont une incidence sur la disponibilité ou le prix des produits (p. ex., PAM, PNASI, Feed the Future).

Tâche 3: Collecte des données primaires

- Mener une collecte de données quantitatives et qualitatives sur le terrain par le biais d'études de marché, d'entretiens avec des informateurs clés (KII) et de discussions de groupe avec des acteurs clés, notamment :
 - Producteurs, négociants, transformateurs, grossistes et détaillants.
 - Transporteurs, exploitants d'entrepôts et fournisseurs d'intrants agricoles.
 - Fonctionnaires des administrations locales (ministères de l'Agriculture, de l'Éducation et du Commerce).
 - Des représentants du PNASI et de l'ANAN, ainsi que des acteurs communautaires tels que les Comités d'Alimentation Scolaire (CAS) et les Associations de Parents d'Elèves (APE).
- Collectez des données sur les prix à l'aide d'une méthodologie structurée d'indice des prix quotidiens sur des marchés représentatifs.
- Capturez la structure du marché, les canaux de distribution, les marges, les volumes de transactions et les variations saisonnières de l'approvisionnement.

Tâche 4: Traitement des données, analyse et modélisation du marché

- Nettoyer et analyser les données quantitatives à l'aide de méthodes statistiques et économétriques (p. ex., statistiques descriptives, analyse des tendances des séries chronologiques, analyse de corrélation ou analyse d'élasticité).
- Effectuer une cartographie de la chaîne de valeur pour chaque produit cible, en identifiant les acteurs du marché, les flux de produits, la valeur ajoutée et les majorations de prix.
- Évaluer la capacité du marché à absorber la demande du projet sans générer de pression inflationniste ni déplacer les commerçants privés.
- Comparez les résultats entre les marchés pour identifier les différences régionales en matière de disponibilité, de prix et de risques.
- Estimer les risques potentiels de distorsion du marché dans divers scénarios d'approvisionnement et de distribution et proposer des mesures d'atténuation.
- Intégrez des informations qualitatives provenant d'entretiens et de groupes de discussion pour contextualiser les résultats quantitatifs.

Tâche 5 : Validation, rapports et diffusion

- Organiser un **atelier de validation** avec les principales parties prenantes (ANAN, MAEP, MEMP, USDA/FAS, PAM et counterpart) pour présenter les résultats préliminaires et recueillir les commentaires.
- Intégrez les commentaires dans l'analyse finale et soumettez les livrables suivants :
 - Rapport d'étude de marché (maximum 20 pages, à l'exclusion des annexes) résumant les principales constatations, implications et recommandations.

- Annexes de données (jeux de données brutes, tableaux de prix, profils de marché et outils d'analyse).
- Outil d'indice des prix et de la production (basé sur Excel) pour le suivi et l'analyse annuels.
- Planche de présentation à diffuser aux parties prenantes.
- Fournir des recommandations pour améliorer l'efficacité des achats futurs, la stabilité du marché et l'alignement sur les objectifs d'approvisionnement local du PNASI.

Méthodologie et approche

Le soumissionnaire sélectionné devra appliquer une approche participative combinant des méthodes quantitatives et qualitatives afin d'obtenir une compréhension globale et factuelle des conditions du marché, de la capacité d'approvisionnement et des effets économiques potentiels des produits donnés par les États-Unis et achetés localement. Cette approche devra garantir la validité statistique, la pertinence contextuelle, l'engagement des parties prenantes et le respect des normes analytiques et éthiques de l'USDA.

La méthodologie intégrée fera appel à la participation active du personnel de Counterpart International, des autorités gouvernementales et des parties prenantes locales, notamment les agriculteurs, les transformateurs, les grossistes, les transporteurs et les comités scolaires, afin de garantir que les conclusions soient adaptées au contexte et s'inscrivent dans une démarche nationale.

4.1 Analyse quantitative

Des enquêtes structurées sur les prix du marché et la production permettront de recueillir des données sur les volumes de production, les prix de gros et de détail, les coûts d'approvisionnement, le transport et le stockage des principaux produits de base (maïs, niébé, manioc, igname). Un plan d'échantillonnage aléatoire à trois niveaux sera utilisé :

1. Sélection de marchés représentatifs aux niveaux national, régional et local.
2. Sélection aléatoire du marché à l'aide de la méthode de l'indice des prix quotidiens (IPQ).
3. Échantillonnage d'au moins 5 % des commerçants par marché afin d'assurer la représentativité.

Les données seront nettoyées, validées et analysées à l'aide d'Excel, de SPSS ou de STATA pour générer des statistiques descriptives, des indices de prix, des tendances de production et des estimations d'élasticité à des fins de comparaison entre les régions et les saisons.

4.2 Analyse qualitative

En complément des résultats quantitatifs, des entretiens avec des informateurs clés (KII) et des discussions de groupe (DG) seront menés avec des producteurs, des négociants, des transformateurs, des transporteurs et des parties prenantes gouvernementales et communautaires concernées (MAEP, MEMP, ANAN, CGCSI, APE). Les discussions porteront sur les liens avec le marché, les contraintes politiques, la dynamique entre les sexes et les réponses comportementales aux changements de prix et d'offre. Les informations permettront de contextualiser et de valider les résultats quantitatifs.

4.3 Cartographie de la chaîne de valeur et des flux de marché

L'étude développera des cartes de la chaîne de valeur et des diagrammes de flux de marché pour visualiser les zones de production, les acteurs, les routes commerciales et les structures de prix. Les

analyses identifieront la valeur ajoutée, les marges de coût et les points de levier pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et la réactivité à la demande d'alimentation scolaire.

4.4 Analyse économétrique et comparative

À partir de données historiques de cinq années le soumissionnaire effectuera des séries chronologiques et des analyses transversales afin d'évaluer le comportement des prix et les tendances de production. Dans la mesure du possible, la méthode des différences dans les différences (MD) ou l'appariement par score de propension (SP) sera appliqué pour estimer les effets de l'approvisionnement local sur la stabilité du marché. Des analyses de sensibilité et de scénarios permettront d'évaluer les risques de distorsion des prix, de pressions inflationnistes ou de chocs d'offre afin d'éclairer les stratégies d'approvisionnement.

4.5 Validation et triangulation

Tous les résultats seront triangulés entre les sources de données et validés lors d'un atelier des parties prenantes avec counterpart l'USDA/FAS, et les homologues nationaux (ANAN, MAEP, MEMP). Les commentaires seront intégrés à l'analyse finale afin d'assurer l'exactitude contextuelle et la conformité aux exigences de l'USDA.

4.6 Éthique et assurance de la qualité

Le soumissionnaire se conformera à la politique d'éthique et de protection de la recherche de Counterpart International et aux directives de l'USDA, en garantissant le consentement éclairé, la confidentialité et la participation volontaire. Les protocoles d'assurance de la qualité des données (PAQD), y compris les contrôles ponctuels, la vérification en temps réel et le stockage sécurisé, seront appliqués. Le principe de ne pas nuire guidera toute la collecte de données afin d'éviter d'influencer le comportement du marché.

4.7 Résultats analytiques attendus

- Ensembles de données ventilées sur les tendances de la production, de prix et d'approvisionnement.
- Les diagrammes de la chaîne de valeur et des flux du marché montrant les principaux acteurs et les niveaux de prix.
- Indicateurs de performance du marché (volatilité des prix, marges commerciales, élasticité).
- Recommandations fondées sur des données probantes pour l'approvisionnement en matière de calendrier et d'atténuation des risques.
- Un outil d'indice de marché basé sur Excel pour le suivi continu du marché et les mises à jour annuelles.

Produits livrables et calendrier

Le soumissionnaire sélectionné sera responsable de la production de livrables de haute qualité, fondés sur des données probantes, qui répondent aux normes de l'USDA et de Counterpart International en matière de rigueur méthodologique, d'intégrité des données et de reporting. L'étude de marché sera menée sur une période estimée de trois mois (du 20 novembre 2025 au 28 février 2026), y compris des recherches documentaires, la collecte de données sur le terrain, l'analyse et la production de rapports.

Le tableau ci-dessous résume les principaux produits livrables, les descriptions et les dates d'achèvement prévues :

Livable	Description	Date d'achèvement prévue
Réunion de lancement et de mobilisation	Réunion d'introduction avec les équipes Suivi-évaluation et Approvisionnement de counterpart pour confirmer les objectifs, les échéanciers, les rôles et les procédures de rapport.	20 novembre 2025
Rapport initial et plan de travail	Méthodologie détaillée, plan d'échantillonnage, instruments de collecte de données, cadre d'analyse, plan de travail et considérations éthiques aux fins d'examen et d'approbation	25 novembre 2025
Résumé de l'examen documentaire	Compilation de la littérature pertinente, de données secondaires (évolution de la production, du commerce et des prix) et analyse préliminaire des informations existantes sur le marché.	En cours (du 1er au 15 décembre 2025)
Outils de collecte de données finalisés	Finalisation des instruments d'étude de marché, des guides KII/FGD et des modèles de saisie de données, intégrant les commentaires de counterpart et de l'USDA.	10 décembre 2025
Collecte des données sur le terrain terminée	Données quantitatives et qualitatives recueillies auprès des marchés, des producteurs, des négociants, des transformateurs et des représentants gouvernementaux ciblés.	30 décembre 2025
Projet de rapport d'étude de marché en anglais	Projet de rapport analytique complet (≤20 pages + annexes) comprenant des tableaux de données, des profils de produits, une analyse de l'impact sur le marché et des recommandations en matière d'approvisionnement.	10 janvier 2026
Atelier de validation des parties prenantes	Présentation des résultats préliminaires à counterpart, USDA/FAS, et au gouvernement du Bénin (ANAN, MAEP, MEMP) pour validation et retour d'information.	15 janvier 2026
Rapport final de l'étude de marché en anglais	Version finale du rapport intégrant les commentaires de la validation de counterpart et de l'USDA ; comprend un résumé, des annexes détaillées, des ensembles de données et un outil d'indice de marché (Excel).	20 janvier 2026 (rapport dû à l'USDA le 21 janvier 2026)
Approbation finale par l'USDA	Examen et acceptation par l'USDA ; Calendrier soumis au processus d'examen de l'agence.	28 février 2026 (sous réserve du calendrier d'examen interne de l'USDA)

Veillez noter que les rapports (provisoire et définitif) doivent être en langue anglaise

1.1. Résultats attendus

- Rapport initial approuvé avec méthodologie et outils validés.
- Rapport d'étude de marché complet (**maximum 20 pages, hors annexes**) résumant la méthodologie, les résultats et les recommandations réalisables.
- Ensembles de données et outils d'analyse (base de données de prix, tableaux de production, outil d'indices de marché, cartes des chaînes de valeur).
- Présentation de la validation des parties prenantes (format PowerPoint).
- Résumé et note d'orientation de deux pages résumant les principales informations sur le marché et les recommandations pour la planification annuelle des achats.

1.2. Exigences de qualité et de conformité

- Tous les livrables doivent être conformes aux normes de qualité Suivi-évaluation de Counterpart International, aux directives d'évaluation de l'impact sur le marché de l'USDA McGovern-Dole et aux exigences de conformité 7 CFR 1599.2.
- Les rapports doivent être soumis en anglais (avec un résumé en français sur demande) en formats Word et PDF, accompagnés d'ensembles de données Excel propres et non verrouillés.

- Toute collecte et communication de données doit respecter des normes éthiques, garantissant la confidentialité des données, le consentement éclairé et l'analyse ventilée par sexe.

1.3. Exigences de qualité et de conformité

- Tous les livrables doivent être conformes aux **normes de qualité suivi-évaluation de Counterpart International**, aux **directives d'évaluation de l'impact sur le marché de l'USDA McGovern-Dole** et **aux exigences de conformité 7 CFR 1599.2**.
- Les rapports doivent être soumis en **anglais (avec un résumé en français sur demande)** en **formats Word et PDF**, accompagnés d'ensembles de données Excel propres et non verrouillés.
- Toute collecte et communication de données doit respecter des **normes éthiques**, garantissant la confidentialité des données, le consentement éclairé et l'analyse ventilée par sexe.

Composition et qualifications de l'équipe

Le soumissionnaire peut être un **consultant individuel** ou un **cabinet de conseil spécialisé** ayant une expertise avérée en **économie agricole, en systèmes de marché et en analyse des chaînes de valeur** en Afrique de l'Ouest. L'équipe doit posséder collectivement la capacité technique et opérationnelle de concevoir, de mettre en œuvre et d'analyser une étude de marché rigoureuse qui répond aux **normes de l'USDA et de Counterpart International**.

1.4. Qualifications institutionnelles

Le soumissionnaire doit démontrer :

- Au moins **5 ans d'expérience dans la réalisation d'évaluations de marchés agricoles** ou **d'analyses économiques** au Bénin ou en Afrique de l'Ouest.
- Expérience avérée dans la mise en œuvre d'études pour **des bailleurs de fonds internationaux** (par exemple, USDA, USAID, PAM, Banque mondiale).
- Accès à du personnel technique qualifié et à une capacité logistique pour le déploiement sur le terrain.
- Capacité d'opérer légalement au Bénin (enregistrement valide de l'entreprise, identification fiscale Unique et tout autre documents requis).
- Engagement envers la qualité des données, les normes éthiques et le respect **de la politique d'éthique de la recherche de Counterpart International**.

1.5. Exigences linguistiques et de déclaration

- Tous les produits livrables doivent être soumis en **anglais**, avec **des résumés en français** sur demande.
- Le travail de terrain et les entretiens avec les parties prenantes seront menés principalement en **français** et dans **les langues locales** (avec traduction si nécessaire).

1.6. Pondération de l'évaluation (composante de qualification)

Zone de qualification	Maximum Points
Expérience technique pertinente et références (organisationnelles ou individuelles)	40
Expertise et composition de l'équipe proposée (formation, compétences, connaissances locales)	20
Solidité méthodologique et approche proposée	20

Réalisme budgétaire et rapport qualité-prix	20
Total	100

Normes éthiques et protection des données

Le soumissionnaire doit respecter les **normes éthiques et professionnelles les plus élevées** dans la réalisation de cette étude de marché. Toute la collecte et l'analyse des données doivent être conformes à **la politique d'éthique et de protection de la recherche de Counterpart International, aux exigences de l'USDA en matière de protection des données** et aux **lois béninoises** applicables régissant la recherche et la confidentialité des données.

Les principales obligations en matière d'éthique et de protection des données sont les suivantes :

- **Consentement éclairé** : La participation à des entrevues, à des sondages ou à des groupes de discussion doit être volontaire. Les répondants doivent être informés de l'objectif de l'étude, de leur droit de rétractation à tout moment et de la manière dont leurs données seront utilisées.
- **Confidentialité** : Les informations personnelles ou commercialement sensibles recueillies auprès des acteurs du marché, des producteurs, des commerçants ou des représentants du gouvernement doivent rester strictement confidentielles.
- **Protection des données** : Toutes les données électroniques doivent être stockées dans des systèmes cryptés, protégés par un mot de passe et dont l'accès est contrôlé. Les registres physiques (le cas échéant) doivent être stockés en lieu sûr et détruits après le rapport final.
- **Principe de non-nuisance** : Le travail sur le terrain ne doit pas perturber les opérations du marché, influencer le comportement en matière de prix ou imposer un fardeau excessif aux participants.
- **Anonymisation** : Toutes les données partagées avec Counterpart ou l'USDA doivent être **dépourvues de toute information permettant d'identifier les personnes (PII) et ne contenir que des identifiants uniques attribués** aux répondants.
- **Conformité** : Le soumissionnaire doit respecter les **normes du Règlement général sur la protection des données, les lois américaines sur la sécurité des données** et toute **législation locale pertinente en matière de protection des données** au Bénin.

Counterpart International se réserve le droit d'examiner et d'approuver tous les outils d'enquête, les formulaires de consentement et les protocoles de collecte de données avant le déploiement sur le terrain afin d'assurer la conformité à ces normes d'éthique et de protection.

Rapports et coordination

Le soumissionnaire sélectionné rendra compte directement au **gestionnaire de programme et au directeur associé de Suivi-évaluation de Counterpart International** (basés à Washington, DC) et coordonnera étroitement avec le **chef de projet, le spécialiste suivi-évaluation et le gestionnaire des achats** basés au Bénin. Le soumissionnaire assurera également la liaison avec les entités compétentes du gouvernement du Bénin, notamment l'**Agence Nationale pour l'Alimentation et la Nutrition (ANAN)**, le **ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)** et le **ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire (MEMP)**, selon les besoins.

1.7. Exigences de coordination :

- **Réunion de lancement :** À la signature du contrat, l'offrant participera à une réunion virtuelle de lancement avec le responsable suivi-évaluation de counterpart et la direction du programme pour confirmer les objectifs, les livrables et les protocoles de communication.
- **Mises à jour hebdomadaires sur les progrès :** Le soumissionnaire fournira de brèves mises à jour écrites résumant les progrès, les défis et les risques émergents.
- **Examen technique :** Le soumissionnaire examinera et approuvera tous les principaux produits livrables (rapport initial, rapport préliminaire et rapport final) avant de les soumettre à l'USDA.
- **Engagement des parties prenantes :** Le soumissionnaire collaborera avec counterpart pour animer un atelier de **validation** auquel participeront les principales parties prenantes (ANAN, MAEP, MEMP, USDA/FAS et partenaires locaux).
- **Soumission finale :** Tous les livrables finaux, y compris les ensembles de données, les outils et les rapports, seront soumis par voie électronique dans des formats modifiables (Word, Excel et PowerPoint), accompagnés d'une lettre d'accompagnement certifiant l'exactitude, l'exhaustivité et la conformité aux termes de référence.

Calendrier de paiement

Jalon	Description	Paieement (% de la valeur totale du contrat)	Méthode de vérification
Approbation du rapport initial/plan de travail	Présentation et approbation d'un rapport initial décrivant la méthodologie, le cadre d'échantillonnage, les outils et le calendrier.	20%	Approbation par counterpart du rapport initial et des outils de collecte de données.
Achèvement de la collecte des données sur le terrain	Réalisation réussie de la collecte de données quantitatives et qualitatives dans tous les marchés cibles, y compris la soumission d'ensembles de données brutes et de notes de terrain	20%	Confirmation par l'équipe Suivi-Evaluation de counterpart par le biais d'une vérification sur le terrain et d'un examen de la qualité des données
Présentation de l'ébauche du rapport d'étude de marché	Remise de l'ébauche du rapport, y compris toutes les analyses, les tableaux, les graphiques et les recommandations préliminaires, ainsi que les ensembles de données complets.	35%	Approbation technique de counterpart et acceptation du projet de rapport.
Approbation du rapport final de l'étude de marché	Soumission et approbation du rapport final intégrant tous les commentaires de counterpart, de l'USDA/FAS et des parties prenantes du gouvernement du Bénin.	25%	Acceptation écrite du rapport final par counterpart et l'USDA/FAS.

Conditions de paiement

- Les paiements seront effectués par virement bancaire dans les **15 jours ouvrables** suivant l'acceptation écrite de chaque livrable.

- Tous les livrables doivent répondre aux normes d'assurance qualité et de conformité de Counterpart International et être soumis en anglais (avec un résumé en français, sur demande).
- Counterpart se réserve le droit de retenir le paiement des livrables jugés incomplets, en retard ou ne répondant pas aux normes requises jusqu'à ce que les révisions soient acceptées.
- Le soumissionnaire est responsable de toutes les taxes, droits et autres prélèvements applicables en vertu de la loi béninoise.
- Toute modification du calendrier de paiement doit être approuvée par écrit par Counterpart International avant sa mise en œuvre.